

1999 1029-0016a.r

LE DROIT DE SAVOIR

LES AMIS DU COMITÉ DES PARENTS

DES PERSONNES ENLEVÉES OU DISPARUES AU  
LIBAN

*Qu'est-ce que le Comité des parents des personnes enlevées ou disparues?*

**Nous, parents des personnes enlevées ou disparues,**

sommes les parents de tous ceux qui ont été enlevés ou ont disparu sur le territoire libanais pendant la guerre du Liban. Ces personnes enlevées ou disparues sont vos frères. Ils sont aussi les fils de ce pays, les fils de l'Etat qui a estimé leur nombre à 17.000.

**Nous, parents des personnes enlevées ou disparues,**

les considérerons en vie tant que l'Etat n'aura pas déclaré le contraire. Nous voulons savoir ce qu'il est advenu de ces êtres chers, alors que l'Etat n'a jusqu'à ce jour entrepris aucune enquête sérieuse afin de connaître leur sort.

**Nous, parents des personnes enlevées ou disparues,**

voulons, comme chacun, que soit tournée la page de la guerre, mais de façon juste et équitable, afin de guérir nos blessures, de libérer nos enfants des cauchemars qui les hantent depuis leur enfance.

*Quelles sont les revendications du Comité des parents des personnes enlevées ou disparues au Liban?*

- 1- La constitution d'une commission officielle chargée de déterminer le sort des personnes enlevées ou disparues entre 1975 et 1990. Cette commission devra rendre publics les résultats de ses recherches dans un délai d'un an à partir de la date de sa constitution.
- 2- L'adoption d'un régime de protection sociale pour les parents des personnes enlevées ou disparues.
- 3- La proclamation du 13 avril «Journée nationale pour la Mémoire» et l'édification d'un monument symbolisant la personne enlevée, en hommage à toutes les victimes de la guerre, pour dénoncer les malheurs qu'elle a occasionnés.

## *Qui sont les amis du Comité des parents des personnes enlevées ou disparues?*

L'action que mène sans relâche le Comité, depuis 17 ans, pour rechercher les 17.000 personnes enlevées ou disparues mérite aujourd'hui d'être élargie à toute la société. Telle est la tâche que se sont assignée les amis du Comité pour faire aboutir ses revendications.

Pour que ces revendications soient entendues par l'Etat, il est indispensable de sensibiliser la société à cette cause juste. A cette fin, et sous la supervision du Comité des parents des personnes enlevées ou disparues au Liban, les amis œuvrent dans le cadre de la campagne *Le droit de savoir* à élargir leur cercle, à mobiliser la société et à faire pression sur l'Etat afin qu'il assume ses responsabilités à l'égard de cette cause.

(Extrait de: «Qui sont les amis du Comité des parents des personnes enlevées ou disparues au Liban?»)

## *Comment participer à la campagne Le droit de savoir?*

- En faisant connaître cette cause juste à vos amis, à vos parents et à vos connaissances.
- En demandant le texte de la lettre adressée au président de la République, en l'envoyant à ce dernier et en invitant vos amis à faire de même.
- En participant avec vos amis aux activités organisées dans le cadre de la campagne.

Pour plus d'informations,  
appeler au numéro suivant : 03/706685

17.000 PERSONNES ENLEVÉES OU DISPARUES: CE SONT  
NOS FRÈRES

LES 17.000 PERSONNES ENLEVÉES OU DISPARUES SONT  
LES FILS DE CE PAYS

NOUS AVONS LE DROIT DE CONNAÎTRE LEUR SORT

LE DROIT DE SAVOIR

174, rue Spears, Zico House, 3ème étage, près du jardin de  
Sanayeh

Téléphone : 03/706685

Fax: 01/746769

Email: kidnapped961@yahoo.com